

## POURQUOI ADHÉRER À L'IDRRIM ?

- **Rejoindre le réseau des acteurs professionnels des infrastructures de la mobilité** : bénéficiez d'opportunités d'échanges et de partages d'expérience, accédez à l'annuaire de l'IDRRIM qui recense plus de 300 membres du réseau.
- **Participer à une réflexion collective** : rejoignez les différents comités et groupes de travail et participez aux Assemblées générales de l'Institut.
- **Contribuer à la progression et à l'innovation du secteur** : exprimez vos besoins, participez aux débats, accompagnez les changements, anticipez les évolutions, encouragez les expérimentations, valorisez les innovations.
- **Rester connecté** : accédez aux informations et événements du secteur, recevez les publications et la lettre d'information de l'Institut, bénéficiez d'un contact privilégié avec l'équipe de l'IDRRIM.

### Montant des cotisations à titre individuel année 2025 :

- ◆ Collectivités territoriales : 900 €
- ◆ Entreprises : 2 300 €
- ◆ Sociétés d'ingénierie, conseil, formation : 1 150 €
- ◆ Professionnels et experts : 60 €

La cotisation porte sur l'année civile en cours et donne accès à l'ensemble des services, des informations et des actions réalisées par l'IDRRIM.

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre de l'IDRRIM, bulletin à retourner à :

IDRRIM  
9 rue de Berri - 75008 Paris  
Tél : 01.44.13.32.99 | Courriel : idrrim@idrrim.com



## BULLETIN D'ADHÉSION 2025

• **VOUS ÊTES UN(E)** :  Collectivité territoriale  Entreprise  Société d'ingénierie, conseil, formation  Ingénieur(e)

• **VOS COORDONNÉES :**

**Nom de la structure** : .....

**Nom du représentant** (membre AG IDRRIM) Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Courriel : .....

Date : ..... Cachet / Signature :